

CONFÉRENCE DE PRESSE 29 AOÛT 2023

RÉACTION AU RAPPORT DÉFINITIF
DU GROUPE DE TRAVAIL
SUR LE PROJET STRUCTURANT DE L'EST (PSE)

ET

PROPOSITION D'UN RÉSEAU DE TRANSPORT
COLLECTIF STRUCTURANT POUR L'EST



Le Collectif
en environnement
Mercier-Est



Fonds mondial du
patrimoine ferroviaire



DÉROULEMENT

1. Mot de bienvenue
2. Rapport du groupe de travail sur le PSE
3. Position du CEM-E sur le transport collectif dans l'Est
4. Proposition d'un réseau étendu par *Imagine Lachine-Est* et le *Fonds mondial du patrimoine ferroviaire*
5. Conclusion
6. Questions des journalistes



2. RAPPORT FINAL DU PSE

Le projet de CDPQ Infra :

- Négligeait les enjeux technologiques et environnementaux
- Sous-estimait les difficultés techniques ... et les coûts
- Écartait toute participation de la société civile



Le rapport démontre que le train aérien est incompatible avec le cadre bâti de l'est de l'île de Montréal





2. RAPPORT FINAL DU PSE

Un mandat strictement limité au train léger automatisé.
Aucune autre option ne pouvant être étudiée :

- D'où la recommandation d'un train souterrain
- D'où le constat : « *Des analyses plus poussées en matières d'insertion urbaine, en fonction de différents types de modes de transport, devraient aussi être réalisées afin de mieux cerner ces enjeux et les options possibles.* » p. 77



2. RAPPORT FINAL DU PSE

EN D'AUTRES MOTS :

DONNEZ LE MANDAT À L'ARTM D'ÉTUDIER TOUTES LES
OPTIONS POSSIBLES

Une revendication du CEM-E depuis plus de deux ans
dont la pertinence est démontrée par l'étude que nous
rendons publique.





3. POSITION DU CEM-E SUR LE TRANSPORT COLLECTIF DANS L'EST

Sur le processus :

- Donner le mandat à l'ARTM d'évaluer toutes les options
- Être à l'abri de toute ingérence politique
- Inclure le développement des secteurs mal desservis
- Faire l'objet d'une consultation publique avant toute décision finale
- Non au retour de CDPQ-Infra et de son modèle d'affaires





3. POSITION DU CEM-E SUR LE TRANSPORT COLLECTIF DANS L'EST

Sur la proposition de transport elle-même :

- Le réseau projeté doit être basé sur des modes de surface (tramway, tram-train, train de banlieue)
- Prendre des mesures immédiates pour répondre aux besoins actuels
- Non à toute privatisation du transport collectif





3. POSITION DU CEM-E SUR LE TRANSPORT COLLECTIF DANS L'EST

C'est moins la vitesse de pointe qui importe que le temps global de déplacement porte-à-porte entre les points d'origine (résidence...)

et de destination (travail, étude, loisirs, commerces...)

ainsi que l'accessibilité et le confort.



4. PROPOSITION D'UN RÉSEAU ÉTENDU PAR *IMAGINE LACHINE-EST* ET LE FONDS MONDIAL DU PATRIMOINE FERROVIAIRE



Fonds mondial du
patrimoine ferroviaire



5. CONCLUSION

- L'entêtement du gouvernement Legault nous aura fait perdre plus de deux ans.
- Faisons les choses selon les règles de l'art incluant une véritable consultation publique.
- Donnons un mandat large au groupe de travail dirigé par l'ARTM.
- Le CEM-E appuie la démonstration à l'effet qu'il faut étudier d'autres tracés et modes de transport

6. QUESTIONS DES JOURNALISTES

